BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial ..... 01-40-58-77-56

## BODACC « A »

## Annonce n° 1737

## 59 – NORD

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

## Ventes et cessions

405 392 812 RCS Valenciennes.
**SAS FIM.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 7622.45 EUR.
*Adresse :* 33, rue des Rosiers, 59230 Rosult.
*Précédent propriétaire :* 405 392 812 RCS Valenciennes. **SAS FIM.**
*Oppositions :* Article L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SAS FDMD Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 33 rue des Rosiers 59230 Rosult Capital : 7622.45 EUR Numéro unique d'identification : 391079720 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbee : SAS FIM Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 33 rue des Rosiers 59230 Rosult Capital : 7622.45 EUR Numéro unique d'identification : 405392812 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 193141.31 EUR - passif de 124948.67 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1er juin 2020, a été établi un projet de traité de fusion par lequel la société FIM, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est 33, rue des Rosiers à ROSULT (59230), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VALENCIENNES sous le numéro 405 392 812 (« Société Absorbée ») ferait apport à titre de fusion-absorption simplifiée à la société FDMD, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège est 33, rue des Rosiers à ROSULT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VALENCIENNES sous le numéro 391 079 720 (« Société Absorbante »), la totalité de son actif évalué à 193.141,31 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 124.948,67 euros, soit un actif net apporté de 68.192,64 euros. Mali de fusion : 733,95 euros. La société absorbante étant propriétaire de la totalité des titres de la société absorbée, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, il n'est pas établi de rapport d'échange et la fusion n'entraine pas d'augmentation de capital de la société Absorbante. Il est envisagé de donner un caractère rétroactif à la fusion d'un point de vue comptable et fiscal, au 1er janvier 2020. A la date de la réalisation de la fusion, la Société Absorbante succèdera à la Société Absorbée dans tous ses droits et obligations. La Société Absorbée sera dissoute sans liquidation. Le projet de fusion a été établi sous la condition de l'approbation de la fusion par l'Associé Unique de la Société Absorbante et l'Associé Unique de la Société Absorbée. Le projet de traité de fusion

a été déposé le 25 juin 2020 au Greffe du Tribunal de Commerce de VALENCIENNES pour les sociétés FIM et FDMD. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure au présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions prévues par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de Commerce, soit devant le Tribunal de Commerce de VALENCIENNES pour les deux sociétés, dans un délai de trente jours à compter de l'insertion du présent avis au BODACC. Mali de fusion : 733.95 EUR. Date du projet commun de fusion : 01.06.2020. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SAS FDMD : 26.06.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes). Pour la société SAS FIM : 26.06.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes)..

